



## CCF et biogaz pour un nouveau lotissement

La coopérative immobilière Rotach offre dans son nouveau lotissement Huebacher à Rümlang des habitations haut de gamme pour les familles. La chaleur nécessaire au lotissement est produite à 100 pour cent à partir de biogaz certifié, une réussite récompensée du Prix Naturmade en 2015.

Le nouveau lotissement est un bel exemple de construction durable. Il s'agit en effet d'une construction en éléments bois peu coûteuse, consistant en des panneaux stratifiés autoportants préfabriqués, lesquels sont assemblés directement sur le chantier. On a également innové en matière d'aération douce en optant pour un échange enthalpique. Ce système permet de transférer l'énergie

de la chaleur et de l'humidité de l'air extrait à l'air pulsé, et vice versa. Il garantit ainsi un climat intérieur agréable, aussi bien en hiver qu'en été.

La coopérative a également opté pour une solution efficace et durable pour ce qui est de l'approvisionnement en chaleur. Une petite centrale de cogénération, qui produit en même temps de la chaleur et de l'électricité, couvre les besoins de chauffage et d'eau chaude. La PCCE fonctionne à 100 % au biogaz, qui est certifié «naturmade star». Le courant ainsi produit est injecté dans le réseau public de distribution (rétribution à prix coûtant RPC). Enfin, un chauffage au biogaz permet de couvrir les besoins en périodes de pointe. Pour en savoir plus: [gazenergie.ch](http://gazenergie.ch)

### Données de l'objet

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Année de construction            | 2015   |
| Surface de référence énergétique | 3472 m <sup>2</sup>                                  |
| Nombre d'appartements            | 32 (16 maisons jumelées avec 2 appartements chacune) |
| Label de qualité                 | Prix Naturmade                                       |
| Agent énergétique                | 100 % biogaz certifié «naturmade»                    |
| Production de courant PCCE       | 5 kW (injection dans le réseau public)               |
| Production de chaleur PCCE       | 15 kW (couverture de base)                           |
| Chauffage au gaz                 | 14 – 70 kW (couverture des heures de pointe)         |

### Fonctionnement annuel en heures

